

*Premier feuillet
Ch. Recel*



Le présent registre destiné aux Actes de Décès, dans la commune de *Wimignies* arrondissement de Boulogne, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-seize, lequel contient *Quatre* feuillets, a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par nous, Président du Tribunal de première instance, conformément à l'article 41 du Code civil.

Fait à Boulogne, au Palais de Justice, le *23* Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

N° 1

*Secourte Adeline
Victoire Louise
sans Légitime*

*L'An mil huit cent quatre vingt seize le douze
Janvier, à huit heures du matin, En la Ville
et paroisse nous, Noël Fémy, maire officier de l'Etat civil de la commune
de Wimignies, Canton de Derno arrondissement de Boulogne, département
du Pas de Calais, ont comparu Robert Augustin aye de trente six ans, et
deux demeurant à Wimignies, lequel nous ont déclaré qu'Adeline Victoire
Louise Secourte, âgée de deux ans, née et domiciliée à Wimignies, fille
légitime de Hubert Secourte et d'Adeline Robert cultivateur ayant
même domicile, est décédée en la demeure de son père, rue, bureau
du grand Croy, en cette commune, le même jour, à sept heures du
matin, et dont nous sommes avertis. La dite déclaration faite
par leieur Robert, ci devant dénommé, le premier, ains maternal
et le second oncle maternel de la défunte, et ont le comparant signé
avec nous le présent acte après lecture.*

*M. Robert
Noël*

N° 2

*Caffin Arsène
Joseph Jean Marie
sans Légitime*

*ont comparu mille six
cent quatre vingt
deux ans, et de son
domicile de Wimignies, est
décédée en la demeure de son
père, rue, bureau du grand
Croy, en cette commune, le même
jour, à sept heures du matin, et
dont nous sommes avertis. La dite
déclaration faite par leieur Robert
ci devant dénommé, le premier, et
le second oncle maternel de la
défunte, et ont le comparant signé
avec nous le présent acte après
lecture.*

*Robert
Secourte*

*L'An mil huit cent quatre vingt seize le dix
Mars, à cinq heures du soir,
En la Ville et paroisse nous, Noël Fémy, Maire, officier de l'Etat civil
de la commune de Wimignies, Canton de Derno, arrondissement de Boulogne
département du Pas de Calais ont comparu Robert Augustin aye de trente six
ans, demeurant, et Prebion Jean Pierre le garde champêtre de la commune
de Wimignies, et domiciliés ensemble nous ont déclaré que Arsène Joseph
Jean Marie Caffin aye de six mois, né et domicilié à Wimignies, fils
légitime de Caffin Arsène et de Guste Letitia, cultivateur domicilié
à Wimignies, est décédée en la demeure de son père, rue, bureau de la
ville, en cette commune, le même jour, à sept heures du soir, et dont nous
sommes avertis. La dite déclaration faite par leieur Robert et
Prebion a devant dénommé, le premier, ami de famille et le second agent
commisnaire et le défunte, et ont le comparant signé avec nous après
lecture.*

Prebion Secourte